

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 98 (2001)
Heft: 3

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



125^e assemblée des délégués du 17 mars 2001

Samedi 17 mars 2001, à 9 h 45, à Grangeneuve, Fribourg

Ordre du jour

1. Souhaits de bienvenue et ouverture de la 125^e assemblée de la SAR
2. Contrôle des pouvoirs
3. Désignation des scrutateurs
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 18 mars 2000
(voir journal SAR d'octobre 2000, pages 360-363)
5. Rapport du président
6. Adoption des rapports publiés dans le journal :
 - du contrôle du miel
 - de la vulgarisation et de l'élevage
 - des assurances
 - du concours des ruchers
7. Finances :
 - comptes 2000
 - rapport des vérificateurs
 - budget 2001
 - cotisation 2002
 - désignation des sections vérificatrices des comptes 2001
8. Concours des ruchers :
 - concours 2000
 - remise de la médaille « Vermeil »
 - concours 2001
9. Remise du Prix Bertrand
10. Renouvellement des mandats au CC de MM. Jean-Louis Röthlisberger et Erwin Noirat
11. Fin du mandat de M. Robert Fauchère – Démission de M. Daniel Thommen
12. Honorariat
13. Nomination de deux membres au comité SAR
14. Proposition du comité
15. Divers

La parole aux invités



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2000

ACTIF

Caisse	130.56
CCP	6 881.25
Banque Cantonale de Fribourg	394.75
Caisse Epargne Siviriez	1 786.80
Titres	185 300.—
BEF, Fonds Bertrand	150.20
Annonces à encaisser	4 797.—
Bibliothèque	3.—
Matériel, diplômes, insignes	886.50
Etiquettes	23.—
Actifs transitoires	97 408.10
AFC, impôt anticipé à récupérer	1 460.25

Total de l'actif **299 221.41**

PASSIF

Passifs transitoires	111 220.55
BCF Bulle c/c 11.10.056965-06	136.40
Fonds de propagande	68 702.05
Fonds Aide à l'apiculture	21 892.75
Fonds ass. vols, déprédations	12 471.25
Fonds Bertrand – Réserve	15 877.70
Fonds propres	
Capital au 1.1.2000	78 101.96
Résultat de l'exercice	<u>– 9 181.25</u>

Capital au 31.12.2000 **68 920.71**

Total du passif **299 221.41**

Rapport de la Commission de vérification des comptes de la SAR pour l'exercice 2000

La Commission de gestion s'est réunie le samedi 27 janvier 2001 pour effectuer le contrôle ad hoc des pièces comptables des comptes Caisse, Banque et du CCP, cela au domicile de l'administrateur de la SAR, à Riaz.

En l'état actuel, les titres bancaires ont été contrôlés et sont trouvés conformes aux données émises par la Banque Cantonale de Fribourg, agence de Bulle, et de la Caisse d'Epargne de Siviriez.

L'exercice comptable 2000 présente une perte d'exploitation qui se monte à Fr. 19 558.30.

Le compte « Pertes et profits » présente quant à lui, après attributions aux fonds, une perte d'exercice de Fr. 9 181.25.

Partant de cette vérification, la commission invite les délégués de l'assemblée 2001 à approuver les comptes de l'année écoulée tels qu'ils sont présentés et d'en donner décharge au caissier et au comité.

La commission remercie M. André Perrin pour la bonne tenue des comptes et lui souhaite bon vent dans cette fonction d'administrateur-caissier de notre société SAR.

Pour les sections vérificatrices:
La Chaux-de-Fonds et environs
John Frutschi

Conthey
Cyrille Gillioz

Cossonnay
Jacky Mounir



COMPTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2000

CHARGES

Assemblée des délégués, vétérans SAR	9 670.95
Comité, président, secrétaire	11 756.40
Gérance et loyer	3 000.—
Fournitures de bureau	1 417.80
Ports	500.30
Téléphones, fax administrateur	430.40
Taxes CCP	225.25
Impôts, frais de garde	163.95
AVS, allocations familiales	454.85
Stations d'observations, pesées	1 002.50
Assurances RC	3 805.40
Contrôle du miel, matériel, préposé SAR	8 658.30
Contrôleurs du miel	7 489.95
Frais de la bibliothèque	—.—
Frais de journal	114 581.95
Cotisations à charge	6 363.20
Vulgarisation, conseillers, moniteurs-éleveurs	95 734.10
Vulgarisation, préposé SAR	1 654.40
Concours des ruchers	497.20
Publicité et matériel	9 348.30
Vols et déprédations	9 879.30
Prestations de tiers	900.—
Divers, jubilés, représentation	2 331.85
Total des charges	<u>289 866.35</u>

PRODUITS

Cotisations membres sections	132 075.—
Abonnements membres individuels suisses	3 200.—
Abonnements membres individuels étrangers	900.—
Annonces du journal	12 518.95
Intérêts des fonds	4 200.90
Vulgarisation	93 480.85
Recettes contrôle du miel	10 621.40
Recettes publicité, panneaux, sacs	6 134.85
Recettes des labels	4 631.20
Recettes des surprimes	2 426.—
Recettes diverses	118.90
Total des produits	<u>270 308.05</u>
Perte d'exploitation	<u>-19 558.30</u>



ÉTAT DES TITRES AU 31 DÉCEMBRE 2000

Obl. 3¼% Banque Raiffeisen de Bouloz, échéance au 10.2.2001	20 000.—
Obl. 3% Caisse d'Epargne de Vuisternens-dt-Romont, échéance au 13.2.2001	20 000.—
Obl. 3% Caisse d'Epargne de Vuisternens-dt-Romont, échéance au 12.2.2003 (Fonds Bertrand)	15 000.—
Obl. 3% Banque Raiffeisen de Riaz, échéance au 18.3.2004	20 000.—
Obl. 3% Caisse d'Epargne Siviriez, échéance au 8.2.2003	40 000.—
Obl. 3% Banque Cantonale de Fribourg, échéance au 17.2.2003	70 000.—
Deux parts sociales nominatives, 2 x Fr. 100.—, Comptoir suisse Lausanne	pm
Une part sociale nominative, USP, Fr. 1000.—, estimée	300.—
	185 300.—

PERTES ET PROFITS

du 1.1 ou 31.12.2000

	Charges	Produits
Perte d'exploitation	19 558.30	
Prélèvements sur fonds		
Assurances vols, déprédations		7 434.65
Fonds propagande, publicité		3 491.50
Attributions et prélèvements fonds		
Fonds aide apiculture	216.75	
Fonds Bertrand	332.35	
	20 107.40	10 926.15
Perte de l'exercice		9 181.25
	20 107.40	20 107.40



BUDGET DE L'EXERCICE 2001

CHARGES

Assemblée des délégués, vétérans SAR	10 000.—
Comité, président, secrétaire	12 000.—
Gérance et loyer	3 000.—
Fournitures de bureau	500.—
Ports	650.—
Téléphones, fax administrateur	400.—
Taxes CCP	250.—
Impôts, frais de garde	170.—
AVS, allocations familiales	450.—
Stations d'observations, pesées	1 100.—
Assurance RC	3 800.—
Contrôle du miel, matériel, préposé SAR	4 000.—
Contrôleurs du miel	6 000.—
Frais de la bibliothèque	180.—
Frais du journal	118 000.—
Cotisations à charge	6 000.—
Vulgarisation, conseillers, moniteurs-éleveurs	95 000.—
Vulgarisation, préposé SAR	2 000.—
Concours des ruchers	1 500.—
Publicité, matériel	2 500.—
Vols et déprédations	7 000.—
Prestations de tiers	1 000.—
Divers, jubilés, représentation	2 500.—
Total des charges	278 000.—

PRODUITS

Cotisations des membres des sections	126 000.—
Abonnements des membres individuels suisses	3 000.—
Abonnements des membres individuels étrangers	650.—
Annonces du journal	15 000.—
Intérêts des fonds	5 000.—
Vulgarisation	91 500.—
Recettes contrôles du miel	8 000.—
Recettes publicité, panneaux, sacs	6 000.—
Recettes des labels	3 000.—
Recettes des surprimes	5 000.—
Recettes diverses	250.—
Total des produits	263 400.—

Perte d'exploitation - 14 600.—



ATTRIBUTIONS - PRÉLÈVEMENTS AUX COMPTES – FONDS

Compte de publicité (2020)

Etat au 1.1.2000	72 193.55	
Produits		
PP – intérêts: 1 %	721.95	
3158 Publicité	6 134.85	
Charges		
3119 Publicité, matériel		9 348.30
Frais administratifs		1 000.—
	79 050.35	10 348.30
Solde au 31.12.2000		68 702.05
	79 050.35	79 050.35

Compte Aide à l'apiculture (2021)

Etat au 1.1.2000	21 676.—	
Produits		
PP–Intérêts 1%	216.75	
Charges		
3113 Frais de la bibliothèque		—.—
	21 892.75	—.—
Solde au 31.12.2000		21 892.75
	21 892.75	21 892.75

Compte Assurances RC, vols, déprédations (2023)

Etat au 1.1.2000	19 905.90	
Produits		
PP–intérêts 1 %	199.05	
3151 Membres des sections	3 625.—	
3160 Surprimes	2 426.—	
Charges		
3110 Assurances RC		3 805.40
3120 Vols et déprédations		9 879.30
	26 155.95	13 684.70
Solde au 31.12.2000		12 471.25
	26 155.95	26 155.95

Fonds Bertrand (2024)

Etat au 1.1.2000	15 543.35	
Produits: Intérêts BCF	2.35	
Intérêts Oblig. CE Siviriez	450.—	
Charges		
Attribution à M. Turin		120.—
	15 995.70	120.—
Solde au 31.12.2000		15 875.70
	15 995.70	15 995.70



Invitation aux vétérans SAR

Chers collègues vétérans qui êtes entrés dans la grande famille SAR en 1941 et avant, qui n'avez pas failli à votre qualité de membre, venez et vivez avec nous le 125^e anniversaire de notre société, les 17 et 18 mars 2001, à l'Institut agricole de Grangeneuve, près de Fribourg.

Le détail de la manifestation vous permettra de choisir tout ou une partie du programme.

Les responsables de chaque section sont priés de faire le nécessaire pour que ces fidèles membres (60 ans et plus) puissent assister à nos délibérations et participer à ce grand rendez-vous des apiculteurs romands.

Avant l'assemblée du samedi matin, 17 mars, ils remettront à M. André Perin, caissier, la liste des bénéficiaires avec nom, numéro matricule et année d'entrée à la SAR.

Le comité se réjouit de les rencontrer. Au nom de la SAR, il se fera un plaisir de les saluer et de leur offrir le repas de samedi à midi.

Société romande d'apiculture

Le préposé aux vétérans: *Fernand Bovy*

Rapport du dicastère des assurances pour l'année 2000

Chers amis des abeilles,

Comme chaque année, vous voici en train de lire le rapport sur notre assurance vols et déprédations. Cette année il y a eu particulièrement beaucoup de déprédations. C'est surtout nos amis valaisans qui ont subi de grandes pertes. En effet, comme vous avez pu le lire dans la revue du mois de mai 2000, p.170, une intoxication de tout un rucher dans le val d'Anniviers a provoqué la mort des colonies de tout un rucher.

En résumé, notre assurance a couvert onze cas, pour une valeur totale d'environ Fr. 9500.-. Il est à noter que les recherches de la police ont permis de trouver deux auteurs de déprédations. Aucun cas de responsabilité civile n'a été enregistré.

Les deux années au sein de votre comité ont été pour moi une merveilleuse expérience. L'ambiance, l'ouverture d'esprit et le dynamisme des membres du comité ont permis l'ouverture de nouveaux horizons. L'organisation d'un congrès romand, notre présence sur Internet, la collaboration étroite avec la FSSA pour obtenir un démenti de la presse concernant le miel suisse contaminé ne sont que quelques activités nouvelles auxquelles votre comité s'est attelé. C'est toujours avec sérieux et collégialité que ces sujets ont été abordés.

Ces quelques mots pour vous dire que le comité que je quitte pour des raisons géographiques me provoque un petit pincement de cœur.

Comme, depuis février 2000, mon nouveau domicile est Zoug, la représentation de mes collègues genevois est devenue un peu difficile. Même avec les moyens de communication actuels, des rencontres régulières sont, de mon point de vue, indispensables. C'est pour cette raison que j'ai demandé à être rem-



placé. Je souhaite à mon successeur autant de plaisir que j'en ai eu lors de mes réunions avec mes homologues romands.

En vous remerciant de la confiance que vous m'avez témoignée.

Pour le dicastère des assurances: *Daniel Thommen*

Rapport du responsable de la vulgarisation SAR 2000

Chers collègues apiculteurs(trices), je vous communique ici mon deuxième rapport de la vulgarisation apicole SAR.

Malgré les quelques petits tracasseries inhérents à la fonction, la vulgarisation SAR se porte assez bien, puisque les comptes ont été acceptés dans leur totalité par l'OFAG et l'argent redistribué aux ayants droit. Le problème majeur est certainement les délais non respectés. Ce qui a pour conséquence le retard des paiements qui normalement devraient pouvoir être réglés pour la fin de l'année.

Les comptes de la vulgarisation SAR pour l'année 2000 se sont montés à Fr. 97 376.-, répartis comme suit: 43 % par la Confédération, 43 % par les cantons, 10 % par les fédérations et 4 % par la SAR.

Ce montant représente environ :

- | | |
|--|--------------|
| • 135 jours de perfectionnement pour un montant de | Fr. 24 800.- |
| • 580 heures de vulgarisation individuelle | Fr. 14 500.- |
| • 50 cours d'élevage de reines | Fr. 4 100.- |
| • 21 conférences | Fr. 4 000.- |
| • 210 cours de vulgarisation de groupes | Fr. 35 500.- |
| • Instructions et publications diverses | Fr. 12 000.- |

Merci donc à ces organisations sans lesquelles nous ne pourrions pas assurer le fonctionnement de la vulgarisation et de l'élevage de reines par la sélection.

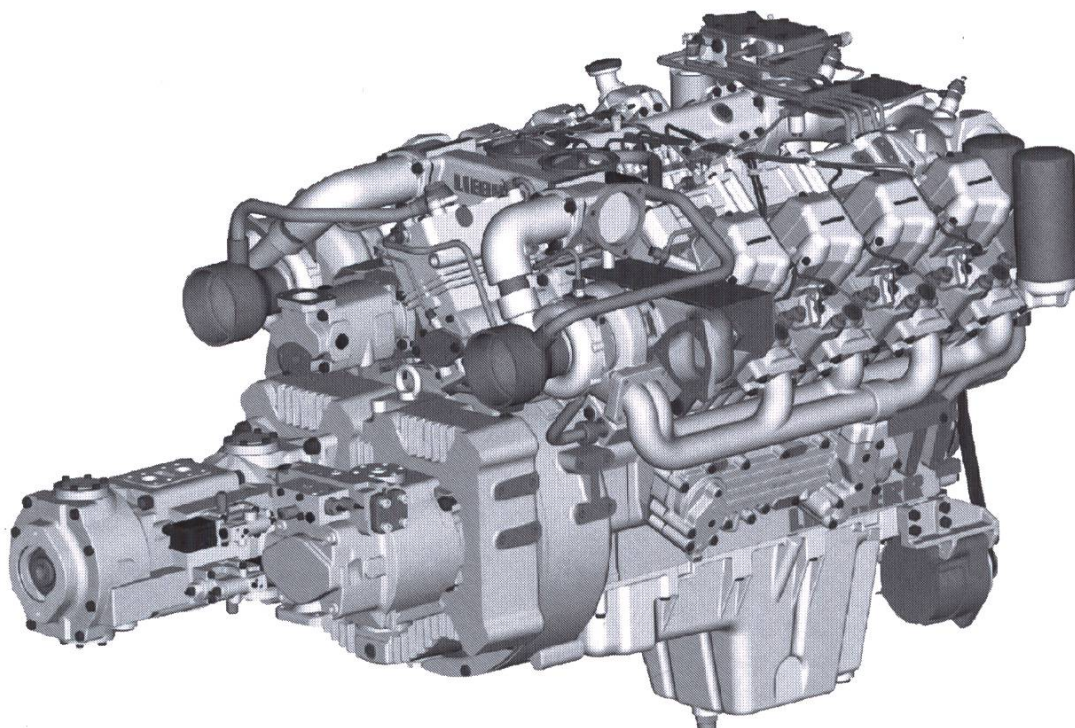
Le nouveau formulaire pour les stations de fécondation a bien rempli sa fonction pour cette première année et le résultat peut être considéré comme encourageant.

Le nombre de ruchettes montées à la station de Bonatchiesse se monte à 1113; Tovassière 2005; total 3118 ruchettes.

Les conseillers apicoles, au nombre de 26, et les 44 moniteurs, représentent en bonne partie notre potentiel du savoir-faire en apiculture en Suisse romande, et je tiens à les remercier pour leur activité et leur dévouement à la SAR. Ils assurent en bonne partie par leur travail la survie de l'apiculture en Romandie. Vous trouverez la liste des conseillers et moniteurs dans l'Agenda apicole romand.

Les pertes de colonies chez un certain nombre d'apiculteurs sont toujours importantes, car les maladies souvent dues aux varroas persistent. Mais j'espère bien que vous ne baissiez pas les bras afin que le cheptel ne diminue pas et que ce prochain printemps vos colonies soient en forme et vous remplissent de belles hausses. Je vous souhaite, cher(e)s ami(e)s des abeilles, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Le responsable de la vulgarisation apicole SAR: *William Schneeberger*



LIEBHERR MACHINES BULLE SA
Rte de l'Industrie 19 - 1630 Bulle
Téléfon : 026 / 913 31 11 - Fax : 026 / 913 34 85
Email : info@imb.liebherr.com

LIEBHERR
DIESELPower AND HYDRAULICS

